

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel conduite de Productions Aquacoles

Module : MP6

Organisation d'un chantier aquacole

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Rappel des capacités visées

Capacité C6 correspondant au bloc de compétences B6 : Organiser la conduite technique des productions aquacoles.

C6.1 : Préparer la réalisation des travaux d'un chantier de productions aquacoles.

C6.2 : Organiser les travaux liés aux processus de productions aquacoles.

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement répond au champ de compétence « organisation du travail » dont la finalité est de rationaliser son travail pour permettre le déroulement optimal du processus de production dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. A l'issue de l'enseignement de ce module, l'apprenant doit être en mesure d'organiser un chantier de production aquacole depuis la prise d'ordre jusqu'à l'évaluation de sa réalisation. La fiche de compétences correspondante peut utilement être consultée.

A l'issue de cet enseignement, l'apprenant doit être en mesure de :

- Mobiliser les outils et méthodes permettant de préparer la mise en œuvre d'un chantier aquacole en mettant en adéquation l'organisation prévisionnelle avec le contexte et les enjeux de l'intervention.
- Organiser et planifier le travail en sécurité et dans le respect du droit social.
- Analyser la conduite technique du chantier en prenant en compte les effets sur l'environnement.
- Mobiliser les outils et méthodes pour conduire une évaluation multicritère (technique, économique et environnementale) des conditions de réalisation du chantier au regard des objectifs fixés.

La méthodologie de la conduite de chantier est enseignée dans le cadre du module MP 6 par les enseignants de SESG GE et d'aquaculture et s'appuie sur des études de conduite de chantiers aquacoles dans des entreprises supports (exploitation de l'établissement ou entreprises partenaires).

Cette capacité méthodologique mobilise des éléments et concepts développés dans les modules MP 7 et MP 5 dans le cadre particulier de l'organisation d'un chantier aquacole.

Précisions sur les activités supports potentielles

Pour diversifier les approches, des visites d'organisations qui mettent en œuvre des pratiques de production dans des contextes différenciés concourent à favoriser l'adaptabilité des apprenants à leur employabilité future.

Les périodes de stage et la pluridisciplinarité intra ou inter-modulaires participent à l'enseignement de ce module.

Une séquence pluridisciplinaire d'étude de plusieurs chantiers comprenant des opérations techniques durant un processus de productions aquacoles est prévue pour ce module.

Les organisations dans lesquelles se déroulent les PFMP ainsi que les structures aquacoles des établissements sont des supports privilégiés pour l'acquisition des capacités visées.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Convention collective des personnels de l'aquaculture, Légifrance.

Méthode IDAQUA : https://tice.agrocampus-ouest.fr/pluginfile.php/8923/mod_resource/content/0/EAU-1%2C4.pdf

Précisions sur les attendus de formation pour chacune des capacités visées

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C6.1 Préparer la réalisation des travaux d'un chantier de productions aquacoles	- Analyse des caractéristiques du chantier à mettre en œuvre - Opérationnalisation du chantier	- Connaissance des cycles de production - Organisation du travail - Santé et sécurité au travail - Gestion de l'entreprise aquacole	SESG Aquaculture

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte quand l'apprenant, dans le cadre de la délégation de responsabilité et de l'autonomie dont dispose l'ouvrier aquacole dans la structure, est capable de mobiliser des connaissances et savoir-faire techniques et économiques pour préparer et organiser la mise en œuvre d'un chantier de production aquacole.

Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement de ce module suppose un travail de collaboration suivi entre les enseignants de SESG et d'aquaculture. Il s'agit de développer la capacité des apprenants à préparer la mise en œuvre de chantiers dans des contextes variés.

Pour permettre de proposer aux apprenants une variété de contextes, les situations d'apprentissages proposées peuvent intégrer des aspects liés au MP7 et au MP8. L'enseignement vise à donner aux apprenants des repères techniques mais surtout méthodologiques en vue de mettre en œuvre la préparation d'un chantier.

Caractéristiques du fonctionnement de l'organisation aquacole concernée par la réalisation du chantier

Cette dimension est traitée en lien avec le MP7. Il s'agit d'aborder de façon cohérente les différents éléments et de les contextualiser dans le cadre de la préparation d'un chantier.

Système opérant

L'enseignement vise à mettre en évidence les caractéristiques du système opérant développé dans le MP7 (système permettant la production des biens ou services) mis en œuvre dans le chantier.

Les liens avec le système de commercialisation sont mis en évidence.

Cadre juridique et social

L'enseignement vise à mettre en évidence les principales caractéristiques de l'organisation conduisant le chantier. Il permet aux apprenants d'identifier les éléments du contexte juridique et social qui influencent son déroulement. Les types d'organisation et leur finalités économiques et sociales sont notamment analysées.

Cycle de production et calendrier d'activités prévisionnel

En lien avec la conduite de production, les éléments clés du processus de production sont repérés. L'apprenant est amené à situer l'organisation du chantier dans :

- le déroulement du processus de production ;
- les calendriers prévisionnels qui intègrent la dimension sociale et commerciale du fonctionnement de l'organisation.

Il s'agit d'amener l'apprenant à identifier les enjeux et les incontournables de l'organisation prévisionnelle à mettre en place.

Système décisionnel

De façon à situer les possibilités d'action et d'ajustement dans le cadre de l'organisation du chantier, celui-ci est replacé dans le contexte des finalités et stratégies de l'organisation. Sont notamment identifiées, la hiérarchisation des systèmes de prise de décision et les modalités de traitement et de circulation de l'information.

L'enseignement vise à permettre à l'apprenant de se situer dans une organisation spécifique qui présente un fonctionnement spécifique.

Identification des éléments saillants de l'environnement naturel, social, économique et humain du chantier et des aspects réglementaires associés

L'enseignement permet aux apprenants d'identifier dans le cadre du chantier, en lien avec le MP7, les éléments clés qui exercent une influence sur son déroulement.

Environnement naturel

Compte tenu des caractéristiques spécifiques à l'activité aquacole, l'attention des apprenants est attirée sur :

- l'influence des conditions climatiques sur le déroulement du chantier ;
- les particularités des milieux naturels, contextes du chantier.

Il s'agit de non seulement d'identifier ces éléments de contexte, mais d'anticiper leur variation. Des comparaisons entre différents milieux permettent d'amener les apprenants à comprendre les logiques d'organisation du chantier.

Filières de production

Il s'agit d'amener les apprenants à prendre en compte les contraintes et opportunités de l'organisation de la filière pour le déroulement du chantier, qu'il s'agisse de l'amont ou de l'aval.

Particularités territoriales

Pour tenir compte des particularités de l'activité aquacole, les spécificités territoriales des différents milieux sont identifiées.

Adéquation des moyens de production mis en œuvre

Il s'agit d'amener les apprenants à conduire une analyse des moyens de production mis en œuvre dans le cadre de la réalisation du chantier.

Analyse des caractéristiques du foncier support de l'activité

Les caractéristiques et leur influence sur l'organisation du chantier sont mises en évidence :

- **Espace public, espace privé**
Notamment dans le domaine maritime, les différents types d'espace sont repérés en fonction des activités et des systèmes.
- **Mode d'exploitation du foncier**
Propriété, location, mise à disposition
Conséquences sur l'organisation du chantier

Analyse des caractéristiques des installations techniques

Une analyse des caractéristiques et de l'adéquation des installations mises en œuvre dans le cadre du chantier amène les apprenants à identifier leurs atouts et leurs contraintes pour atteindre l'objectif assigné au chantier.

Adéquation des équipements utilisés

De la même façon, une analyse des caractéristiques et de l'adéquation des équipements mis en œuvre dans le cadre du chantier amène à identifier leurs atouts et leurs contraintes pour atteindre l'objectif assigné au chantier.

Ces analyses conduites à priori, si elles sont confirmées lors de la mise en œuvre du chantier, concourent au diagnostic réalisé à postériori.

Prise en compte de la réglementation du travail dans l'organisation du chantier

Cette dimension est traitée en lien avec l'item « documents liés à la main d'œuvre » du MP7. Elle vise à permettre à l'apprenant d'analyser comment est optimisé l'emploi de la main d'œuvre dans le cadre du chantier.

Droit du travail et conventions collectives pour l'organisation du chantier

Pour permettre aux apprenants d'analyser l'utilisation de main d'œuvre dans le cadre du chantier, sont présentés :

- **Le contrat de travail et son contenu**
Obligations de l'employeur et de l'employé résultant du contrat de travail : lien du subordination, rémunération, congés, droit à la formation, bulletin de salaire
L'étude du bulletin de salaire est réalisée en lien avec les principes de la protection sociale des salariés.
Les conséquences du travail sans contrat sont présentées.
- **Les principes de la représentation des salariés**
Délégués du personnel, représentants syndicaux
L'attention des apprenants est attirée sur les particularités du droit d'expression dans le cadre des TPE.
- **La place et l'importance des conventions collectives**
La convention collective des personnels de l'aquaculture est présentée pour permettre d'identifier les spécificités du cadre législatif du secteur.

Diversité des contrats de travail

- **Différents contrats**
CDI, CDD, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat saisonnier, intérim.
- **Particularités des groupements d'employeurs**

La présentation des contrats de travail permet de vérifier leur adéquation à la mise en œuvre du chantier et d'anticiper des actions en fonction des caractéristiques du chantier (emplois de saisonniers notamment, etc.).

Enjeux de santé et de sécurité au travail

Cet enseignement est à mettre en œuvre en lien avec le stage collectif « préparation et valorisation du vécu en milieu professionnel » qui vise à s'emparer de la question de la santé et sécurité au travail à travers les séquences de

formation en milieu professionnel, à lire une situation professionnelle, en évaluer les risques et conduire l'action en sécurité et exploiter les vécus en milieu professionnel. Le document d'accompagnement correspondant peut utilement être consulté.

L'enseignement de ce module permet aux apprenants d'appréhender le cadre de mise en œuvre de cette politique de sécurité au travail au travers des organismes et procédures légales :

- **Organismes d'assurance**
MSA (Mutualité Sociale Agricole), ENIM (Etablissement national des Invalides de la Marine)
Risques couverts : vieillesse, décès, accident du travail et maladies professionnelles, maladie, maternité et invalidité.
- **Repérage des enjeux de santé et de sécurité au travail**
Code du travail (article L4121) : enjeux de prévention des risques professionnels encourus par les salariés, engagement de la responsabilité de l'entreprise.
- **Méthodes et outils de prévention**
Document Unique d'Evaluation des Risques du Personnel (DUERP), formation Santé Sécurité au Travail, prévention des risques liés aux gestes et postures, sauveteur secouriste au travail, etc.

Prise en compte des objectifs économiques et commerciaux liés au chantier

Objectifs économiques

En lien avec les indicateurs développés dans le cadre du MP7, les objectifs économiques assignés au chantier sont identifiés en termes de :

- **Productivité du travail**
L'analyse conduite permet d'anticiper l'optimisation de la main d'œuvre.
- **Maitrise des intrants**
L'attention des apprenants est attirée vers la limitation des coûts énergétiques et des coûts de transport, la gestion cohérente des intrants.
- **Efficacité technico-économique**
Les objectifs de performance technico économique sont identifiés en prenant en compte la durabilité du système.

Objectifs commerciaux

Dans le cadre de chantiers en lien avec le système de commercialisation, l'attention des apprenants est attirée vers :

- **L'identification des attentes des clients**
Respect des commandes : espèces, nombre ou poids, état, délai de livraison, etc.
- **L'identification des attentes sociétales**
Prise en compte du bien-être animal, de la préservation de la ressource halieutique, de la protection de l'environnement, etc.
- **Le respect des cahiers des charges**
Application et enregistrement des procédures.

Préparation de la mise en route du chantier

L'enseignement mis en œuvre vise à développer la démarche méthodologique liée à la préparation de l'organisation d'un chantier aquacole dans le cadre et les spécificités de l'organisation aquacole.

Planification des étapes

Il s'agit d'amener les apprenants à organiser leur action en fonction des objectifs et du contexte du chantier :

- **Identification des étapes préalables à la mise en chantier**
Les différentes étapes techniques sont identifiées.
Exemples : Vidange d'une pièce d'eau, arrêt du nourrissage, etc.
- **Organisation et planification des différentes étapes**
Des outils de planification sont présentés de façon à permettre aux apprenants de structurer leur action (diagramme de GANTT, rétro planning, etc.).

Prévision des besoins en main d'œuvre

Il s'agit d'amener les apprenants à anticiper les besoins en main d'œuvre nécessaire pour la mise en œuvre du chantier.

- **Estimation quantitative et qualitative des besoins en main d'œuvre pour l'organisation du chantier**
L'attention des apprenants est attirée sur les compétences nécessaires, les besoins en formation et en encadrement.
- **Analyse des disponibilités en main d'œuvre**
Sont identifiées :
 - les possibilités de mobilisation des acteurs de l'entreprise
 - les disponibilités externes

Le processus d'ajustement entre besoins en main d'œuvre du chantier et disponibilités est étudié et les facteurs qui influencent ce processus mis en évidence.

Prévision et préparation des approvisionnements et des matériels du chantier

Il s'agit de préparer les apprenants à organiser la logistique propre au chantier :

- **Estimation quantitative et qualitative des besoins en approvisionnements**
Mise en relation besoins, stocks et procédure d'approvisionnement.
- **Préparation et réglage des matériels**
Vérification de la disponibilité (notamment en cas de possession collective (copropriété, CUMA, etc.)
Procédures d'adaptation, emprunt, location, etc.
- **Mise en place d'une organisation spatiale, temporelle et chronologique du chantier**

En particulier dans le cadre de chantiers externalisés, l'analyse de la chaîne logistique pour la mise en œuvre du chantier est étudiée.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C6.2 Organiser les travaux liés aux processus de productions aquacoles	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du planning d'activités - Propositions de choix d'ajustements 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des cycles de production - Organisation du travail - Santé et sécurité au travail - Analyse de la durabilité sous ses trois dimensions 	<p>SESG</p> <p>Aquaculture</p>

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte quand l'apprenant, dans le cadre de la délégation de responsabilité et de l'autonomie dont dispose l'ouvrier aquacole dans la structure, est capable de mobiliser des connaissances et savoir-faire techniques et économiques pour réguler le chantier et mettre en œuvre une analyse réflexive de son efficacité.

On attend de l'apprenant qu'il soit en capacité de prendre en compte l'organisation de l'entreprise pour organiser le chantier en cohérence avec son fonctionnement.

Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement de ce module suppose un travail de collaboration étroit entre les enseignants de SESG et d'aquaculture. Il s'agit de développer la capacité des apprenants à analyser un chantier aquacole dans toutes ses dimensions et de développer les capacités d'analyse du futur technicien aquacole à son niveau d'action, c'est à dire au niveau du chantier. Toutes les situations professionnelles doivent être mises à profit pour développer cet esprit critique mais une analyse approfondie de certains chantiers est indispensable pour pouvoir appréhender la globalité de la démarche.

Analyse du choix, de l'adaptation et de la combinaison des différentes techniques utilisées

L'enseignement vise à fournir à l'apprenant une méthodologie pour conduire l'analyse d'un chantier. L'analyse de déroulement de chantiers existants est un incontournable pour la mise en œuvre de cet enseignement.

Présentation du déroulement du chantier

L'analyse réflexive s'appuie sur une identification des éléments clés du déroulement du chantier.

- **Repérage des différentes étapes**
La réalisation des différentes étapes constatées est comparée au prévisionnel. Les adaptations sont analysées.
- **Suivi du chantier tout au long de son déroulement**
Ce suivi est basé sur des observations : respect des consignes de travail, respect des règles de sécurité au travail.
- **Analyse du déroulement de chaque étape**
Chacune des étapes est analysée et rapprochée des objectifs fixés.

Vérification de l'adaptation de la démarche employée

L'adéquation de la démarche globale est interrogée pour vérifier son adaptation aux différents enjeux.

Adaptation des activités en réponse aux aléas

L'enseignement vise à analyser les réponses apportées face aux aléas pouvant survenir lors de la mise en œuvre du chantier : aléas climatiques, personnel en nombre insuffisant, modification de commande, problème technique, etc. Les adaptations sont analysées au travers de l'identification des ressources mobilisées pour apporter une réponse en cohérence avec le fonctionnement de l'organisation.

Mise en évidence des points forts et des points faibles observés

L'étude du chantier conduit au repérage au cours du déroulement du chantier des points forts et points faibles observés.

Évaluation des risques et des responsabilités

Cet item est à traiter en lien avec le stage collectif « préparation et valorisation du vécu en milieu professionnel » qui vise à s'emparer de la question de la santé et sécurité au travail à travers les séquences de formation en milieu professionnel, lire une situation professionnelle, en évaluer les risques et conduire l'action en sécurité et exploiter les vécus en milieu professionnel.

L'enseignement vise à analyser comment les règles de sécurité ont été effectivement mis en œuvre dans le cadre de la réalisation du chantier :

- respect du DUERP ;
- utilisation adaptée des EPI.

Une évaluation des risques rencontrés au cours du chantier est réalisée pour éventuellement apporter des remédiations dans le cadre de réalisations de chantiers de même nature dans le futur.

Collecte des informations et restitution du déroulement du chantier

L'enseignement vise à développer une méthodologie de la collecte d'information dans un objectif de traçabilité.

Organisation de la collecte d'information

Les différents supports de collecte sont présentés, journal de bord, journal de chantier, etc., ...

Les informations à collecter sont caractérisées :

- Nature et précision des informations à collecter ;
- Support de collecte concerné ;
- Fréquence de la collecte (pesées, etc.).

Réalisation d'un compte rendu oral ou écrit du déroulement du chantier

Les caractéristiques des compte rendus sont présentées, en particulier leurs modalités et leurs conditions de réalisation. L'attention des apprenants est attirée sur l'utilisation d'un vocabulaire professionnel.

Même si tout au long de la formation, les apprenants sont invités à reformuler, synthétiser, rendre compte tant à l'écrit qu'à l'oral, dans le cadre des chantiers, cette formalisation est attendue de façon plus systématique et professionnelle.

Enregistrement des activités réalisées

L'attention des apprenants est attirée sur la tenue des documents usuels liés à l'organisation du chantier :

- Registre d'élevage ;
- Suivi de la traçabilité des lots ;
- Suivi des stocks.

Analyse de la durabilité des pratiques mises en œuvre dans le cadre du chantier

Au-delà de l'analyse chemin faisant du déroulement du chantier, le technicien aquacole est amené à porter un avis global et argumenté sur le chantier conduit.

Des outils et des principes de la méthode IDAQUA peuvent être mobilisés mais une approche exhaustive n'est pas attendue.

Diagnostic du chantier

- **Bilan technique**
 - Résultats techniques obtenus,
 - Points forts / point faibles,
 - Qualité des produits obtenus, mortalité, début de pathologie, pertes.
- **Bilan technico-économique**
 - Evaluation chiffrée des résultats obtenus,
 - Calculs de ratios,
 - Comparaison à des normes.

Compte tenu de l'extrême diversité des situations, l'objectif de l'analyse technico-économique n'est pas d'avoir une approche standardisée et exhaustive des résultats économiques mais de repérer des indicateurs pertinents pour caractériser l'efficacité et l'efficience du chantier.

Les indicateurs mobilisés sont abordés en corrélation avec l'analyse technico-économique du MP7.

- **Bilan environnemental : impact du chantier sur l'environnement**
 - Gestion des déchets : morts, coquilles, produits chimiques dilués dans l'eau, etc.
 - Prise en compte des services écosystémiques rendus par l'activité aquacole lors du chantier : lutte contre les espèces exotiques envahissantes (écrevisse, bigorneau perceur, etc.), action favorisant les zones de refuges d'alimentation et de reproduction pour les espèces sauvages.
- **Bilan humain**
 - Organisation rationnelle du travail,
 - Mise en œuvre du travail d'équipe : communication interne, transmission des informations,
 - Respect des règles d'hygiène au travail.

Proposition d'ajustements

- **Identification de leviers d'amélioration**

A partir du chantier, identification des facteurs d'évolution potentiels. Un raisonnement de type FFOM (forces/faiblesses/opportunités/menaces) peut être mobilisé.
- **Éléments de proposition d'amélioration**

Des pistes d'évolutions sont proposées au responsable avec les moyens de justification et d'argumentation à la disposition du technicien aquacole.